

**AVEC NOUS,
DEVENEZ ACTEURS
DE LEUR AVENIR**



TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

QUI SOMMES-NOUS ?

Le **Groupe OEC - Ozanam EPIL Campus** regroupe des établissements d'enseignement et de formation en plein cœur de Lille.

Nous préparons historiquement au sein de nos lycées EPIL et Ozanam des baccalauréats généraux, technologiques et professionnels. Nous proposons également **une large offre de formation continue** pour les entreprises **ainsi que des formations d'enseignement supérieur (en formation initiale et en apprentissage)**.

Avec la **taxe d'apprentissage**, vous soutenez nos formations professionnelles et en particulier la formation de vos futurs collaborateurs dans les métiers :

-  De la construction (agencement, bois, menuiserie et ameublement)
-  De la conception et maintenance industrielle
-  Des transitions numériques et énergétiques (électrotechnique, électronique, informatique et cybersécurité)
-  Des services à l'environnement
-  De la commercialisation de solutions techniques, produits et services



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

8	baccalauréats professionnels	2	licences professionnelles
11	BTS en formation initiale et en apprentissage	1	double cursus BTS-licence
8000 M ²	de plateaux techniques	2200	apprenants
200	enseignants et formateurs	10	partenariats internationaux
2	classes préparatoires aux grandes écoles		

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez également nous soutenir via notre **Fonds de Dotation** !

Le Groupe OEC développe, par l'intermédiaire de son fonds de dotation, **des projets porteurs de sens en lien avec les entreprises**. Vous devenez ainsi **un de nos mécènes ou partenaires**, et agissez pour la formation de vos futurs collaborateurs : valorisation de marque, parrainage de promotion, mécénat de compétence, soutien de projets qui rendent possibles nos ambitions...

Tout don ouvre droit à une réduction fiscale de 60 % du montant du don.

PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT DU GROUPE OEC




La taxe d'apprentissage est un enjeu majeur pour nos établissements.

Elle est indispensable au développement de nos formations, au renouvellement du matériel pédagogique et au financement de nos innovations pédagogiques, afin de proposer des formations et des environnements de travail en adéquation avec les besoins réels des entreprises.

En choisissant de nous reverser votre solde de taxe d'apprentissage, vous devenez ainsi un partenaire privilégié et **contribuez activement à l'avenir de vos futurs collaborateurs** :

- Vous garanzissez de meilleures conditions d'apprentissage.
- Vous nous permettez d'investir dans du matériel pédagogique de pointe.
- Vous nous aidez à assurer l'insertion professionnelle des jeunes.

SOUTENEZ NOS PROJETS POUR 2023

-  Créer et équiper un espace de conception et création de type « FabLab »
-  Développer nos formations dans le domaine de la cybersécurité
-  Développer les outils de réalité augmentée dans les apprentissages (Industrie 4.0)

Merci de votre soutien, plus que jamais indispensable !



COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2023 ?

Cette année, les modalités de versement de la taxe d'apprentissage changent !

Vous ne versez plus directement la taxe d'apprentissage : elle est collectée en une seule fois par l'URSSAF et la MSA. **Vous devez choisir votre/vos bénéficiaire(s) dans un second temps sur la plateforme SOLTéA** de la Caisse des Dépôts et Consignations.

AU PLUS TÔT

Retournez-nous votre promesse de versement ci-jointe.

Elle nous permettra de savoir que vous nous soutenez et d'assurer un suivi.

1

AVRIL 2023

Déclarez votre solde de taxe d'apprentissage (0,09% de votre masse salariale brute de 2022) via votre Déclaration Sociale Nominative (DSN).

2

MAI 2023

Votre solde de taxe d'apprentissage est collecté par l'URSSAF et la MSA.

(Le 5 mai 2023 ou le 15 mai 2023 selon votre nombre de salariés)

3

À PARTIR DU 25 MAI 2023

Connectez-vous sur la plateforme SOLTéA pour choisir le lycée Ozanam ou le lycée EPIL comme bénéficiaires.

4



Je recherchais une formation offrant des apprentissages concrets et des stages en entreprise.

J'ai donc choisi de suivre un bac professionnel puis un BTS au sein du Groupe OEC. Grâce à la qualité des formations, à l'accompagnement de l'équipe pédagogique et des professionnels de l'entreprise, j'ai pu poursuivre mon cursus jusqu'en école d'ingénieur dont je suis aujourd'hui diplômé !



*Florentin,
ancien élève du Groupe OEC*



Fléchez votre versement sur SOLTéA soit en recherchant les noms de nos lycées, soit en indiquant nos codes d'habilitation :

UAI Lycée Ozanam : 0593007Y

UAI Lycée EPIL : 05935027V